

Délibération N° 2021-09

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 26 février 2021,
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-3 ;
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés, notamment l'article 38 ;
- Vu** les candidatures de Mme Emilie DEVILLE et de M. Nelson DEGLUAIRE à la fonction de Vice-président.e étudiant.e du Conseil d'administration chargé.e des relations avec les usager.es,

Prend la délibération suivante :

OBJET : Election du/de la Vice-président.e. étudiant.e du Conseil d'administration chargé.e des relations avec les usager.es.

Après que chaque candidat.e ait été mis en mesure de se présenter, Mme Emilie DEVILLE recueille 10 voix en faveur de sa candidature, M. Nelson DEGLUAIRE, recueille 23 voix en faveur de sa candidature.

M. Nelson DEGLUAIRE est élu Vice-président étudiant du Conseil d'administration, chargé des relations avec les usager.es à l'issue du 1^{er} tour.

La présente délibération est adoptée à la majorité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 36

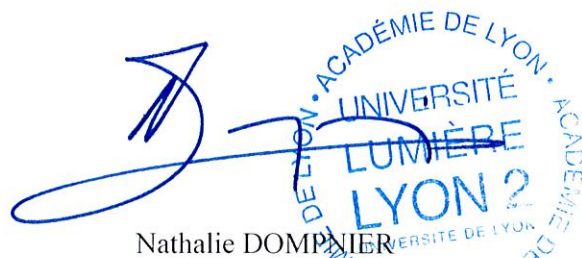
Dont :

Pour : 33

Abstentions : 3

Fait à Lyon, le 1^{er} mars 2021

La Présidente de l'Université Lyon 2



Nathalie DOMPNIER

La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site internet de l'Université.